L' ATTENTAT RACISTE DE KEVIN T. ÉTAIT PRÉMÉDITÉ

ARTICLE MEDIAPART jeudi soir

Attentat de Trappes : révélations sur les antécédents violents de Kevin Tessier

29 octobre 2026 | Par Antton Rouget

Trois jours avant de tirer à l'arme à feu sur des personnes noires et arabes, Kevin Tessier a agressé violemment sur un parking un homme noir, selon les informations de « Mediapart ». L'auteur de l'attentat, qui a reconnu le mobile raciste, avait aussi menacé de mort plusieurs connaissances racisées de son quartier.

Dans les locaux de la Sous-direction antiterroriste (Sdat), où il a été interrogé en garde à vue, Kevin Tessier a reconnu la « préméditation » de l'attentat commis dans les communes de Trappes et La Verrière (Yvelines), **vendredi 23 octobre, ainsi que le caractère raciste de son geste, a annoncé jeudi 29 octobre le procureur antiterroriste Olivier Christen.** « Il admettait avoir spécifiquement ciblé des personnes […] de type musulman ou africain, nord-africain », a expliqué le représentant du parquet, qui a requis son placement en détention.

Kevin Tessier est présenté ce jeudi à un juge d'instruction, qui l'a mis en examen pour « assassinat et tentatives d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste, commis en raison de la race, ethnie, religion ou nationalité des victimes ». En droit, il bénéficie de la présomption d'innocence.

Pourquoi a-t-il agi précisément dans ces communes, situées à quelques kilomètres du quartier où il a grandi ? **« Trappes est un repaire d'islamistes », a répondu Kevin Tessier aux enquêteurs, reprenant ainsi mot pour mot l'argumentaire de l'extrême droite politique et médiatique.**

Depuis des années, sur les antennes de CNews, la chaîne du milliardaire Vincent Bolloré, comme dans la bouche des représentant·es du Rassemblement national (RN), Jordan Bardella en tête, la ville de Trappes, rebaptisée « Trappistan » ou qualifiée de « république islamique », est devenue un symbole des lubies racistes et islamophobes du pays.



Kevin T. lors de son arrestation après l'attentat commis à Trappes et La Verrière, le 23 octobre 2026.
© Photo DR

Kevin Tessier en était un adepte. Les chaînes d'information en continu, sur lesquelles il avait les yeux rivés, ont alimenté depuis plusieurs années son racisme, d'après plusieurs de ses proches.

En garde à vue, Kevin Tessier a aussi justifié le fait d'avoir tué Pengo Bossio Wangi, 26 ans, et blessé cinq autres personnes, dont une fille de 12 ans, car il voulait venger les commerçants victimes de pillage lors des manifestations du 17 octobre 2026, reprenant là aussi une fake news diffusée par des personnalités d'extrême droite liant ces événements à l'immigration.

Au domicile de l'auteur de l'attentat, où un exemplaire de Mein Kampf a été trouvé par les enquêteurs, ceux-ci sont aussi tombés sur « trente » autocollants portant la mention « Vive la France, RN, fier d'être français », d'après le procureur antiterroriste.

De graves violences trois jours avant

L'enquête judiciaire a aussi permis de découvrir d'autres faits importants, selon nos informations. D'après des éléments recueillis par Mediapart, trois jours avant son périple meurtrier, le manutentionnaire de 39 ans a violemment agressé un homme noir sur le parking d'une station-service.

D'après le témoignage d'une personne ayant pu visionner les caméras de vidéosurveillance, Kevin Tessier, qui intervenait sur

place dans le cadre de son travail, est sorti de son véhicule, une gazeuse de lacrymogène à la main, pour attaquer sa victime. Après l'avoir aspergée au visage, il l'a rouée de coups, puis a été interpellé par des policiers arrivés sur place.
Ces éléments ont depuis été versés dans l'enquête du Parquet national antiterroriste (Pnat). L'employeur de Kevin Tessier, pour lequel il travaillait depuis plusieurs années, a engagé, juste avant l'attentat, une procédure de licenciement, sans que l'on sache, à ce stade, si le salarié en avait été avisé formellement au moment de commettre son crime.
Sollicité, l'avocat de l'entreprise, Me Emmanuel Daoud, n'a pas souhaité commenter une enquête en cours.
D'autres informations recueillies par Mediapart renforcent la thèse de la préméditation de Kevin Tessier et de sa dangerosité. À deux reprises, en février 2025 puis un an plus tard, l'auteur de l'attentat a directement menacé de tuer deux anciennes connaissances racisées de son quartier des Saules, à Guyancourt (Yvelines), d'après des témoignages concordants que nous avons recueillis (lire en boîte noire).
Des menaces de mort
« J'ai appris par un ami que Kevin me cherchait », se souvient Ibrahim*, père de famille de 45 ans, qui ne l'avait plus vu depuis dix ans. À l'époque, Ibrahim était une figure importante du quartier, et il croisait régulièrement Kevin Tessier, de sept ans son cadet.
« C'était quelqu'un de discret. Son surnom, c'était "Carlton". Il passait son temps à jouer à Call of Duty [jeu vidéo de guerre – ndlr]. Au quartier, il a côtoyé la mixité, et l'extrême droite n'était pas au niveau actuel », complète Jamel*. « Il était raciste, mais c'était un nul, on en rigolait », prolonge Ibrahim, qui explique l'avoir ensuite perdu de vue, comme le reste du groupe.
À partir de 2025, Kevin Tessier. réapparaît au milieu de la bande : il veut retrouver Ibrahim, prétextant avoir été arnaqué par lui une décennie plus tôt. Il appelle un premier contact, qu'il traite de « sale Algérien » et menace de lui « tirer dessus ». Puis il échange directement avec Ibrahim : « Quand j'ai su qu'il me cherchait, j'ai fini par l'appeler. Il m'a insulté et m'a dit qu'il allait se charger de moi », se rappelle le père de famille.
« Je lui ai répondu que j'étais désormais à l'étranger. Je ne l'ai pas

pris au sérieux, donc je l'ai un peu taquiné, tout en lui disant que c'étaient des conneries de gamins, poursuit-il. Il m'a répondu qu'il allait du coup tuer ma mère. » À l'époque, Ibrahim ne porte pas plainte et relativise la portée de ces menaces. Aujourd'hui, il se dit prêt à témoigner auprès des enquêteurs de la Sdat.

À la fin de l'échange, d'après Ibrahim, Kevin Tessier aurait également affirmé qu'il était « suivi » pour des problèmes psychiatriques et qu'il « n'irait donc pas en prison ». Une assertion que dit également avoir entendue Yanis*, au cours d'un autre échange : « Il m'a dit : "Je ne ferai jamais de prison, je me ferai passer pour fou" », appuie-t-il, tandis que Kevin Tessier a fait état de « problèmes psychologiques et psychiatriques » après l'attentat.

D'après le procureur antiterroriste, « l'examen psychiatrique réalisé par le médecin de l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris concluait que Kevin T. ne présentait pas les signes cliniques d'une pathologie psychologique et psychiatrique aliénante ». « Selon le médecin, qui qualifiait de légère la posologie du médicament qu'il prenait quotidiennement, le diagnostic de schizophrénie allégué par Kevin T. était davantage une interprétation de l'intéressé qu'une conclusion médicale », a ajouté le procureur.

France Enquête Boîte noire

**** Prénoms d'emprunt.***

Les menaces proférées par Kevin Tessier l'ont été depuis son téléphone portable : nous avons pu vérifier que le numéro enregistré par les témoins était bien celui utilisé par l'auteur de l'attentat à l'époque.

Des lors qu'il a été mis en examen et que son état médical a été clarifié par le parquet, nous avons fait le choix de donner le nom de Kevin Tessier, jeudi 29 octobre.

Lire la suite

Vous avez une information ?

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr . Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, **la marche à suivre est explicitée dans cette page :** https://www.mediapart.fr/contact/securedrop